



Litige avec architecte

Par PARIS95

Bonjour,

Nous avons un litige avec un architecte d'intérieur.
Nous avons commencé à travailler avec lui fin d'année 2022 sur la rénovation de notre maison.

Nous avons défini notre projet avec un powerpoint précis.

Rapidement, il n'écoutait pas ce qu'on lui demandait de faire, il voulait imposer ses idées et il n'a pris en compte aucune des propositions et souhaits que nous avons défini.

Il n'y a eu aucun suivi de chantier il venait 1 fois toutes les 2 semaines, uniquement 2 comptes rendus sur une période de plusieurs mois, il n'a fait aucune réception de matériel.
Il envoyait des plans uniquement quand il voulait qu'on le paye.

Il a changé d'attitude à partir du moment où on a refusé de travailler avec son fournisseur (parquet, carrelage) car cela ne nous plaisait pas et parfois hors budget (exemple du parquet à 70 euros environ le m2, il nous proposait du parquet à 120 euros le m2).

Il s'est trompé dans la prise de certaines côtes, on s'est retrouvé avec du carrelage en trop ou en moins selon les pièces, ce qui a généré du retard pour certaines pièces puisque il a fallu recommander.

Il n'a fait aucune déclaration préalable à la mairie pour des travaux qui le nécessitaient (fenêtres, baies vitrées), il nous dit que c'était à nous de lui demander de faire les démarches.

Il a eu des remarques racistes à notre égard, en comparant de la peinture "tête de nègre" à notre couleur de peau.
C'est devenu insupportable de travailler avec lui.

Il y a eu une médiation avec le chef de chantier où on s'est mis d'accord pour arrêter de travailler avec lui, on lui a payé la moitié de ce qui restait à payer.

Il nous met maintenant en contentieux pour l'autre moitié alors qu'on s'était mis d'accord devant témoin et il nous réclame de l'argent pour un plan qu'il nous a envoyé après avoir mis fin à notre collaboration.

Quel est notre recours vis à vis de lui?

Merci pour vos conseils,

Cordialement

Par Al Bundy

Bonjour,

Qu'avez-vous signé ? Que prévoit votre contrat ?

Par PARIS95

Bonjour,

Nous n'avons signé aucun contrat. Il a fourni des devis et des plans et par ailleurs il nous parle maintenant de conditions particulières de contrat et d'un avenant de contrat que nous n'avons jamais signé.

Cordialement